

# Le compostage

La Ville de Gradignan encourage le compostage via la mise à disposition de composteurs individuels gratuits en lien avec Bordeaux Métropole.

## Le compostage, c'est quoi ?

C'est la transformation des déchets organiques (épluchures, feuilles mortes, herbe coupée...) en un terreau très riche pour les jardins et les plantations. 30% de ce que vous mettez dans les ordures ménagères peut être composté !

## Le compostage c'est surtout

- › 30% d'ordures ménagères en moins à jeter
- › 30% de poubelles en moins à transporter
- › 30% de déchets ménagers en moins à incinérer

*Avec le compostage, rien ne se perd, tout se transforme !*

## Comment obtenir son composteur individuel gratuitement ?

### Auprès de Bordeaux Métropole

---

Bordeaux Métropole distribue gratuitement des composteurs (plastiques) :

- › En point relais
- › En livraison à domicile
- › Pour cela, il faut habiter Gradignan et s'inscrire en ligne pour récupérer son composteur sur [bordeaux-metropole.fr/composter](https://bordeaux-metropole.fr/composter) 

### Auprès de la mairie de Gradignan

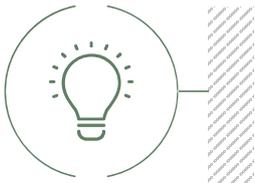
---

La Ville de Gradignan distribue également gratuitement des composteurs (bois) à ses habitants :

- › Prendre rendez-vous au 05 56 89 21 80 ou par mail 
- › Puis se présenter au Centre Technique Municipal (14 rue de Rémore), muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

• Attention, la Ville ne rembourse pas le composteur

➤ Attention, la ville ne récupère pas le compost.



À noter : sans rendez-vous, aucun retrait de composteur individuel ne sera possible.

## CONTACT

### Contact composteurs

☎ 05 56 89 21 80

✉ Courriel

## FIL INFOS



DÉVELOPPEMENT DURABLE, ENVIRONNEMENT

### Distribution de composteurs individuels

Envie de vous lancer dans le compostage ? Bordeaux Métropole organise une distribution gratuite de composteurs samedi 13 septembre 2025, parking du...



📡 S'abonner au flux  
RSS

📄 Toutes les  
actualités

**MAIRIE DE GRADIGNAN**

Allée Gaston Rodrigues  
CS 50105  
33173 Gradignan cedex

---

Téléphone :

+33 (0) 5 56 75 65 00

**HORAIRES :**

» le lundi de 13h à 19h

» du mardi au vendredi de 8h à 16h

» le samedi de 9h à 12h (permanence État Civil uniquement)

---